

Au berceau du "Conteur"

Autor(en): **Renou, Henri**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **49 (1911)**

Heft 22

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-207819>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

AU BERCEAU DU « CONTEUR »

Un de nos amis, M. Blanc, qui vient de faire un voyage dans le midi de la France, nous rapporte les lignes et les vers suivants, qu'a bien voulu lui remettre, à notre intention, M. Henri Renou, de Lausanne, qui, en 1861, fonda avec Louis Monnet notre journal, à la rédaction duquel il resta attaché pendant une année ou deux.

Nous remercions sincèrement M. Renou de cette aimable attention et l'assurons du fidèle souvenir du *Conteur vaudois*.

RETENU dans mon fauteuil de paralytique, je contemplais mélancoliquement les buissons de roses et les palmiers du jardin de la petite villa de St-Maurice, à Nice, maintenant dans toute sa beauté printanière, lorsque le timbre de la porte d'entrée retentit.

Qui donc vient visiter un pauvre reclus ? Joie ! C'est un ami, et qui plus est un compatriote de cette ville où une jeunesse lointaine m'initia aux premières émotions de la vie.

Comme il fut bon et doux de parler du passé avec M. Blanc et sa charmante femme, qui l'accompagnait dans son tour de la Riviera.

Dans la conversation le mot *Conteur vaudois*, vint à être prononcé... et ce fut tout un monde de souvenirs !... Je revois encore le petit café de la rue Haldimand ou voilà, tout-à-l'heure, un demi-siècle, Louis Monnet et moi, dans une joyeuse soirée de St-Sylvestre, projections de fonder un petit journal étranger à toute politique et consacré uniquement aux *dits Vaudois* aux échos du *terroir*, ne redoutant pas ces locutions populaires empreintes de malice quelquefois et souvent de savoureuse bonhomie.

Les patois du Jorat et de Lavaux devaient même avoir accès au *Conteur*, et l'on sait les noms de ceux qui ont si allègrement accompli cette tâche.

Le journal parut et Louis Monnet commença à écrire ses amusantes chroniques populaires qui firent la joie des grands et des petits... Et puis voilà les circonstances de la vie me firent aller au loin, bien loin, tandis que notre bonne petite feuille poursuivait sa paisible carrière. Aujourd'hui, plusieurs des amis attachés aux destinées du *Conteur* sont allés m'attendre dans les mystérieux pays de l'au-delà où je vais les rejoindre plus qu'incessamment... quoi ? Une question de jours... d'heures peut-être. Enfin ! ce m'est encore une douceur de la vie que d'avoir pu serrer la main d'un ami de *chez nous*. A titre de *souvenir* cet ami veut bien me demander quelques lignes que ma main a bien de la peine à tracer..., mais cet effort je le fais volontiers.

Je copie donc pour le *Conteur* quelques-uns de mes derniers vers *inédits*, envoyant à la jeune génération mes vœux de bonheur et de prospérité. Et ce faisant ce n'est pas la Lausanne, cité universitaire, devenue grande ville cosmopolite que j'entrevois, mais j'ai la vision lointaine de mon bon petit Lausanne de jadis, alors que la cathédrale avait encore sa flèche légère

dominant les collines enchantées et les horizons verdoyants formant la ceinture du chef-lieu du canton de Vaud ; et j'entends encore des voix de petites filles tournant en rond au son des *belles cloches*, les veilles de grandes fêtes, et chantant :

C'est une grande perche
Pour abattre les noix...

ou bien :

C'est un beau château,
Va-t-en villes, villes et vaux ..

Hélas ! les noix sont abattues, les châteaux sont détruits et le mirage de *l'autrefois* se dissipe comme ce petit nuage rose qui s'en va finir dans le lointain de la mer bleue.

HENRI RENOU.

L'ENFANT PIQUÉ

A Monsieur Charles Bouis.

Dans un berceau de roseau tendre
A l'ombre d'un vieil accacia,
Le gros bébé qu'on vient d'étendre
Sur le duvet, dort si bien là.

Ses petites mains, dans son rêve,
Se ferment sur le linge blanc,
A peine son souffle soulève
Le voile au tissu transparent.

La jeune mère est là qui veille
Sur le chérubin adoré,
Et pendant que l'enfant sommeille
Elle vole aux songes dorés !

Le bruit d'une onde qui murmure
A deux pas, dans le grand jardin ;
Et la torpeur de la nature
Inclinent son col sur son sein.

Dans ce nid perdu dans l'espace,
Dormiez, dormiez, chères amours,
Ainsi pense l'ange qui passe :
Sur vous je veillerai toujours.

Sur le penchant de la colline
Où fleurit le trèfle à foison,
L'ouvrière abeille termine
Son travail de chaque saison.

Son butin alourdit son aile ;
Vers la ruche il faut retourner
Et l'insecte au devoir fidèle
Ne songe plus à butiner.

Mais voici qu'un bouton de rose
Arrête son vol un instant.
Ce bouton n'est pas autre chose
Que la bouche d'un bel enfant.

Et l'âcre baiser de l'abeille
Sur le col du pauvre petit
Pose son empreinte vermeille
Et l'enfant jette un faible cri.

Déjà la maman a bondi.
Son baiser couvre la piqure
Et l'innocente créature
Malgré son « bobo » lui sourit.

Tableau charmant, fraîcheur du monde,
Sur le sein que l'effroi surprit,
Comme un amour qui se blottit
Bébé cache sa tête blonde...

Figure aux changeantes lueurs...
Ainsi qu'un médaillon de Sèvres,
Le sourire éclot sur tes lèvres
Quand tes yeux se mouillent de pleurs.

HENRI RENOU.

La leçon de religion

Dans une école enfantine du sud de l'Allemagne, on attend la visite d'un inspecteur ecclésiastique. Le maître, pour mettre ses élèves en valeur, place au premier banc les trois meilleurs et répartit entre eux les paroles du « Credo » :

— Toi, tu diras : « Je crois en Dieu le père » ;
toi : « Je crois en Jésus-Christ » ; et toi : « Je crois au Saint-Esprit. » C'est bien compris ?

Et il procède à plusieurs répétitions fort bien réussies.

Arrivée de l'inspecteur. Après les formalités d'usage, il passe aux interrogations. S'adressant au second des élèves :

— Crois-tu en Dieu, petit ?

— Non, monsieur l'inspecteur.

Scandale, émoi, signes désespérés du maître d'école.

L'inspecteur pose à nouveau la question. Et, cette fois, l'enfant de répondre :

— Non, monsieur l'inspecteur : ce n'est pas moi qui crois en Dieu, c'est Hans.

AU VALLON DE LA « CHETTE »

On nous écrit d'Yvonand :

Il y a quelques années, deux dames en séjour à Yverdon étaient allées au Chêne-et-Pâquier, rendre visite à des parents. C'était au moins d'octobre. Au retour, elles descendirent par le ravin de Vaux pour rejoindre à Yvonand le train qui devait les ramener en ville. Au bas de la pente occidentale de la colline de St-Martin, après avoir passé le premier pont du ruisseau venant de Molondin et le deuxième pont, situé un peu plus bas, elles se trouvèrent à une bifurcation : le chemin de gauche conduit à Yvonand en passant au Martinet, près de la Grotte à Baptiste ; celui de droite, ou de Covet, passe au pied de hautes parois de rochers, à l'orient de St-Martin, où s'élevait jadis un château-fort.

Près de là, à mi-hauteur de la colline, du côté de Chavannes, on rencontre une esplanade — les Grandes-Danses — avec une ouverture, trois mètres plus haut, nommée le Trou-à-Giroud. Le site est fort pittoresque, mais le passage dangereux à certains moments, car des pierres tombent de temps en temps du haut des rochers. Il y a une vingtaine d'années, un jeune homme de dix-neuf ans, domestique au Chêne-et-Pâquier, fut tué net. L'enquête faite par M. le juge de paix ne permit pas de savoir s'il y avait eu accident ou si quelqu'un avait roulé le caillou dès la carrière de Chavannes.

C'est aux Grandes-Danses qu'en 1909 feu le professeur Schenk fit faire des sondages et des fouilles, pensant avoir trouvé une station préhistorique. Nous croyons tout simplement que